



N° 74

Le 21 mars 1991

## LE CANADA APPUIE LES PROJETS DE COOPÉRATION DE L'OTAN AVEC L'EUROPE CENTRALE ET L'EUROPE DE L'EST

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, a annoncé aujourd'hui une contribution de 150 000 \$ pour de nouvelles initiatives visant à appuyer et à renforcer les contacts entre l'OTAN et les nations de l'Europe centrale et de l'Europe de l'Est. Les projets ont été annoncés à l'occasion de la visite que le président de la République fédérative tchèque et slovaque, M. Vaclav Havel, a effectuée au Quartier général de l'OTAN à Bruxelles. C'était la première visite du genre par un chef d'État de l'Europe centrale ou de l'Europe de l'Est.

«Le Canada a pris l'initiative d'encourager l'OTAN à coopérer amicalement avec les pays d'Europe centrale et d'Europe de l'Est envers lesquels les chefs d'État et de gouvernement de l'OTAN ont pris des engagements au Sommet de Londres de juillet 1990, a déclaré M. Clark. Ces nouveaux projets, conçus dans l'esprit de la Déclaration de Londres, favoriseront une meilleure compréhension entre d'anciens adversaires et contribueront à l'édification de la nouvelle Europe.»

Le Canada fournira 80 000 \$ pour un séminaire conjoint Canada-OTAN sur le rôle des militaires dans une société démocratique; 50 000 \$ au Programme de bourses de recherche de l'OTAN sur les institutions démocratiques; et 20 000 \$ au Conseil Atlantique du Canada pour une étude sur la valorisation des relations avec les démocraties naissantes de l'Europe centrale et de l'Europe de l'Est.

Le séminaire conjoint Canada-OTAN, qui devrait se

tenir à l'automne 1991, regroupera des participants de l'Europe centrale, de l'Europe de l'Est, de l'URSS et des pays membres de l'OTAN.

Une bourse canadienne spéciale sera accordée dans le cadre du Programme de bourses de recherche de l'OTAN sur les institutions démocratiques, afin de permettre à six candidats de l'Europe centrale et de l'Europe de l'Est de poursuivre des études liées au développement démocratique. Une aide financière au Conseil Atlantique du Canada permettra à cette organisation de rechercher des moyens par lesquels l'Alliance pourrait coopérer avec les pays de l'Europe centrale et de l'Europe de l'Est.

M. Clark a ajouté : «Le Canada est fier de contribuer à ces dernières initiatives venant concrétiser l'article 2 de la charte de l'OTAN - connu comme l'Article canadien - qui encourage la coopération non militaire au sein de l'Alliance. En cette période difficile de leur histoire, il est essentiellement important que l'OTAN tende la main aux pays de l'Europe centrale et de l'Europe de l'Est pour les encourager à poursuivre leur propre développement démocratique».

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias peuvent communiquer avec le :

Service des relations avec les médias  
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada  
(613) 995-1874